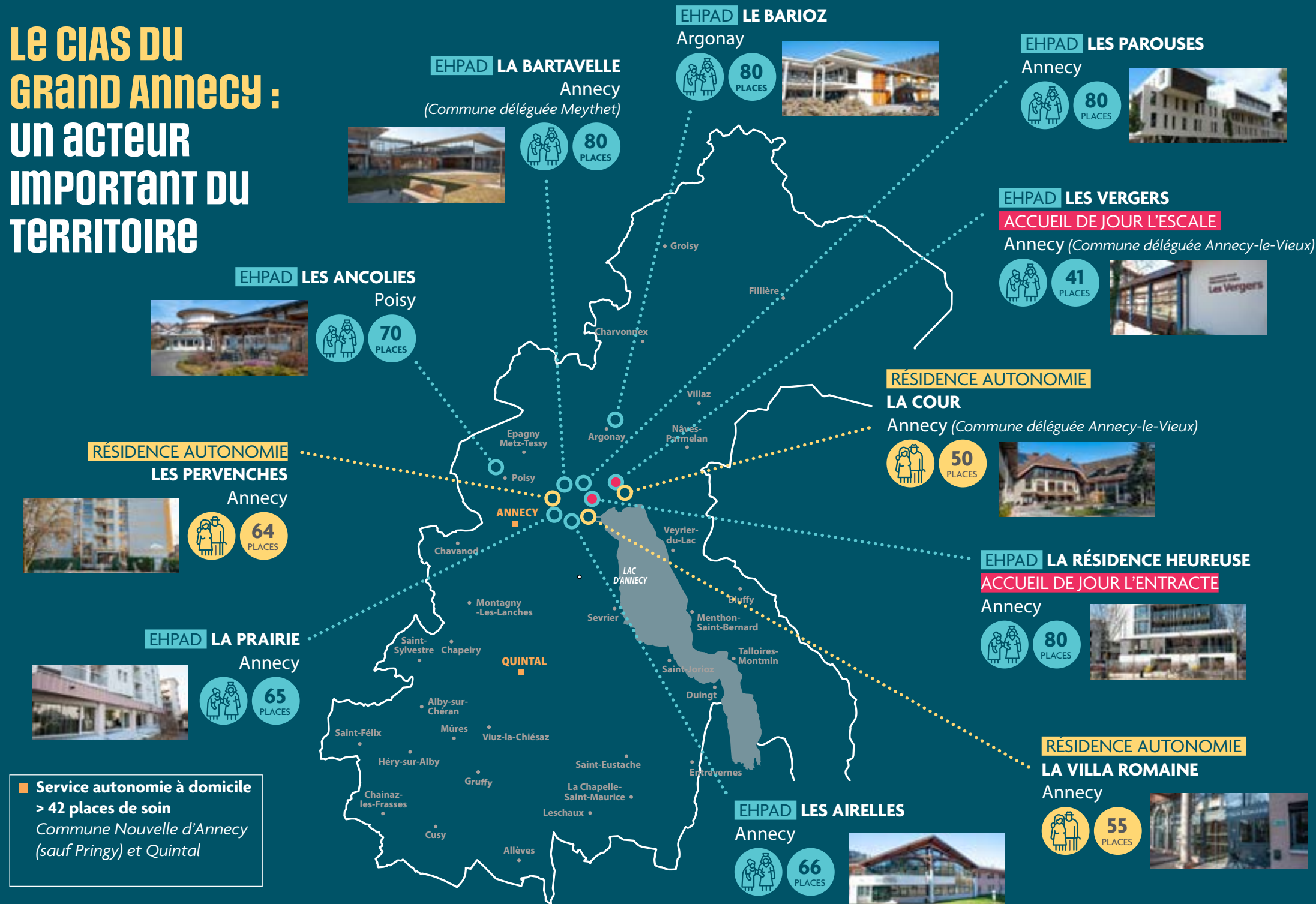


PROJET DES ÉTABLISSEMENTS DU CIAS 2025-2030



LE CIAS DU Grand Annecy : UN ACTEUR IMPORTANT DU TERRITOIRE



746
PERSONNES
ACCUEILLIES
EN 2024



EHPAD

ÂGE MOYEN DES RÉSIDENTS
**86 ANS
ET 7 MOIS**

DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR
**2 ans et
7 mois**

DÉLAI MOYEN D'ENTRÉE
79 JOURS

**Résidence
autonomie**

ÂGE MOYEN DES RÉSIDENTS
**83 ANS
ET 4 MOIS**

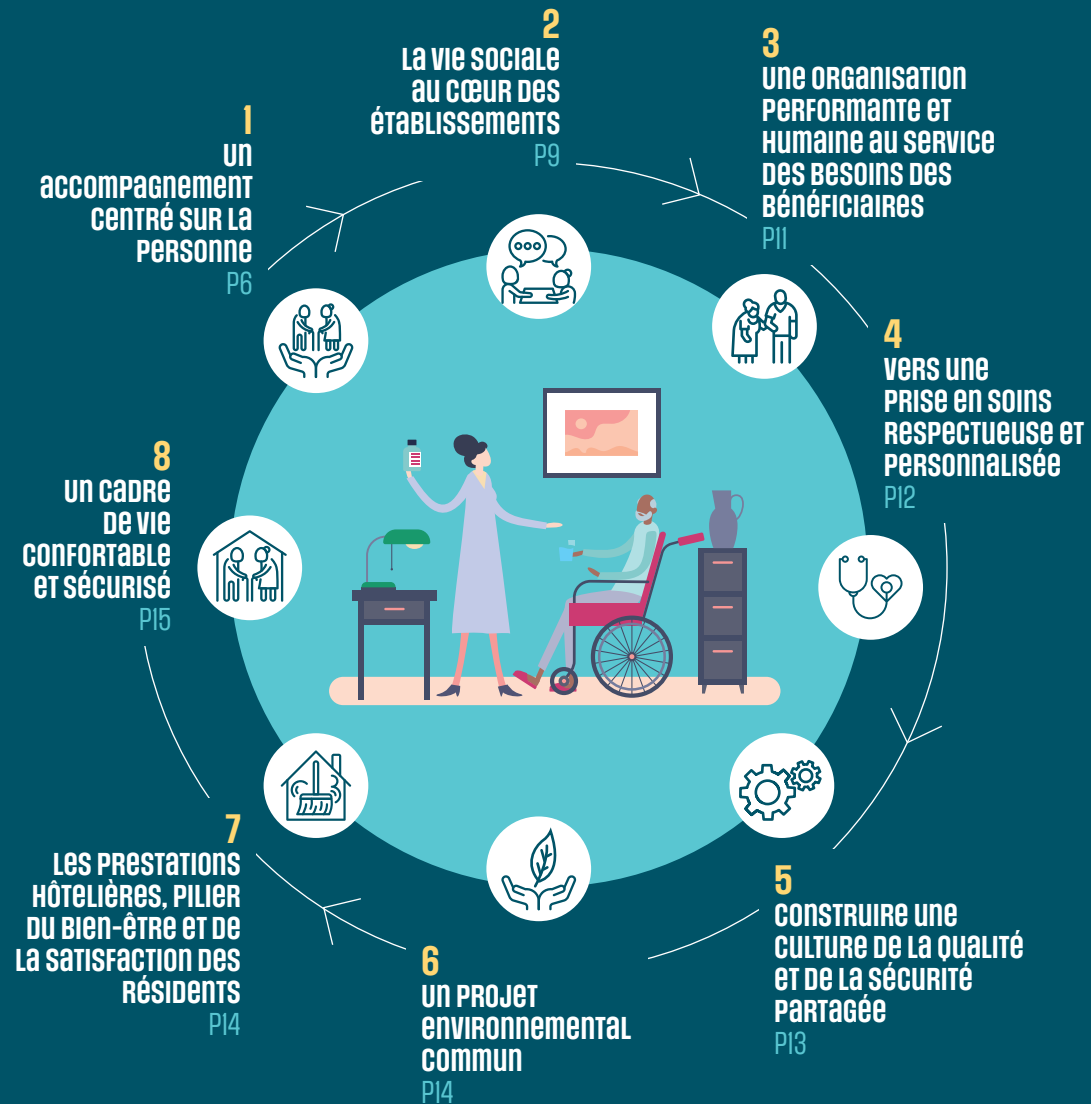
DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR
**5 ans et
4 mois**

DÉLAI MOYEN D'ENTRÉE
133 JOURS



UN PROJET AU SERVICE DES RÉSIDENTS, DÉCLINÉ EN 8 CHAPITRES

sommaire





UN ACCOMPAGNEMENT CENTRÉ SUR LA PERSONNE

Accompagner les personnes âgées avec bienveillance et respect, en plaçant leurs besoins, leurs attentes et leurs droits au cœur de chaque action.

Répondre aux besoins et souhaits individuels des personnes accompagnées

- 100% de projets d'accompagnement individualisés formalisés et réactualisés
- Coconstruction avec le résident et ses proches
- Encourager le travail en pluridisciplinarité

Développer les collaborations avec les partenaires pour assurer une meilleure coordination et un accompagnement global des résidents

- Garantir une fluidité optimale du parcours de nos usagers en interne et par le maillage territorial



Faire de l'accompagnement individuel un véritable outil de prévention et de lutte contre la maltraitance

- Prévenir la maltraitance
- Dans chaque établissement, réalisation d'une cartographie des risques de maltraitance
- Sensibiliser les professionnels

Garantir le respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées

- Respecter la liberté d'aller et venir des résidents
- Adapter les documents d'information pour qu'ils soient mieux compris et qu'ils permettent d'explicitier les droits

ZOOM SUR



LE CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS)

- Sensibilisation des professionnels siégeant au CVS
- Création d'outils d'expression adaptés
- Renforcement de la collaboration avec les psychologues et référents de vie sociale

LA BIENTRAITANCE, CELA SIGNIFIE PAR EXEMPLE...

Que l'on respecte mon espace privé

Que je sois acteur de mon accompagnement

Que je puisse identifier les professionnels

Que l'on suive mon rythme

Que je sois informé(e) des arrivées et départs des résidents

Que l'on respecte mon histoire personnelle





LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE NOS PRATIQUES

L'utilisation du Dossier Usager Informatisé (DUI) constitue un enjeu clé pour assurer un suivi harmonisé, centralisé et sécurisé des résidents. Afin de renforcer et pérenniser son usage au sein des établissements, plusieurs actions sont ciblées :

- **harmoniser les pratiques** de saisie entre les établissements afin d'assurer une cohérence et une lisibilité optimales des informations
- **former les nouveaux arrivants** à l'utilisation du DUI pour garantir une prise en main rapide et homogène
- **développer l'utilisation** des modules avancés du DUI pour exploiter pleinement ses fonctionnalités et améliorer la qualité du suivi
- **créer des procédures communes** d'utilisation afin de structurer et sécuriser les pratiques autour du DUI.

Nous nous entourons également de partenaires locaux :

Partenaires

- Les Filières gérontologiques et leurs différents groupes de travail (maltraitance, hôtellerie, animation)
- La Ville d'Annecy, sa cuisine centrale et son CCAS
- Le CHANGE

Tutelles et financeurs

- Le Département de la Haute-Savoie
- L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes

Mais aussi : les médecins traitants, JALMALV, France Alzheimer, les associations de bénévoles, la Carsat, la conférence des financeurs, les services de soins à domicile, les pharmacies, SOS médecins, le Lyons Club, le Rotary, l'équipe mobile d'hygiène, les écoles...

Renforcer la place des familles et des proches dans l'accompagnement des personnes

- Poursuite des temps d'échange avec les familles
- Participation des familles aux projets d'accompagnement individualisés pour les résidents demandeurs ou le nécessitant.
- Tenue des délais de réponse aux familles



2



La vie sociale au cœur des établissements

Créer un environnement où chaque résident se sent épanoui, valorisé et impliqué dans la vie sociale de l'établissement.

Intégrer les activités et la vie sociale au projet d'accompagnement individuel

- Accueil personnalisé du nouveau résident, par le Référent de vie sociale
- Association du Référent de vie sociale aux projets d'accompagnement individuels



S'ouvrir sur l'extérieur et encourager la participation des proches

- Créer des événements phares favorisant la participation des familles et proches
- Mise à disposition de nos salles aux associations locales

Mettre en place une dynamique de lutte contre l'isolement

- Assurer un lien avec l'équipe soignante pour prévenir ou repérer les situations d'isolement
- Vigilance sur les résidents absents aux activités
- Adapter le type d'activité en lien avec l'équipe pluridisciplinaire
- Animation d'un réseau de bénévoles

Impulser l'esprit d'animation à l'ensemble des équipes

- Créer des temps d'échange pluridisciplinaire pour organiser l'intégration des activités proposées par les équipes dans le programme d'animation
- Former les agents au développement de compétences d'animation

Encourager les actions transversales, inter-établissements et inter-services

- Croiser les compétences des référents de vie sociale entre établissements, mais aussi avec les accueils de jour et les habitats inclusifs
- Alimenter un outil collaboratif pour mutualiser les ressources, partager les contacts etc.

Mettre en œuvre un programme propre aux unités protégées

- Développement d'un programme hebdomadaire, mis à jour chaque trimestre.
- Participation de l'ensemble des équipes intervenant en unité protégée

3



UNE ORGANISATION PERFORMANTE ET HUMAINE AU SERVICE DES BESOINS DES BÉNÉFICIAIRES

Fin 2024, le CIAS compte un total de 686 agents. Dans les établissements, c'est près de 450 agents au service direct des résidents.

Enjeux

- Pérenniser et stabiliser des équipes, dans un contexte de turn-over élevé et de raréfaction des candidatures.
- Réduire l'absentéisme, parfois lié aux conditions de travail.
- Renforcer l'attractivité, nécessitant des efforts de valorisation, de communication, et d'amélioration des conditions de travail.

Développer une politique de Qualité de Vie au Travail

- Promouvoir des projets innovants (compagnonnage, collectifs métiers, temps conviviaux).
- Améliorer les espaces de travail et de repos pour favoriser le bien-être des équipes.
- Faciliter l'attribution de logements CIAS pour les nouveaux embauchés
- Travailler sur l'équilibre vie professionnelle/ vie personnelle, avec des actions spécifiques auprès des cadres.

Optimiser la performance de la gestion Ressources humaines (RH)



- Mise en place d'un Kit RH à destination des encadrants (spécifiquement pour les nouveaux arrivants).
- Réactivité dans les recrutements : structuration des liens DRH/CIAS pour fluidifier les processus.

Adapter l'organisation aux besoins spécifiques des personnes accompagnées

Pour répondre aux besoins des résidents

- Adapter les horaires de travail
- Déployer un plan de formation continue, adapté aux réalités du terrain : formations flash, sensibilisations, outils pratiques partagés...
- Équilibrer la charge de travail en prenant en compte des indicateurs clés (GIR, PMP, pathologies...) et créer un pool de remplacement interne.

Le CIAS a développé des ateliers internes de formation

PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)	HYGIÈNE DE LA PERSONNE ÂGÉE	LES BASES DU VIEILLESSEMENT
Public : agents des établissements et des services du CIAS	Public : aides-soignantes et auxiliaires de vie	Public : aides-soignantes et auxiliaires de vie
Objectif : comprendre son corps pour se protéger et prévenir les TMS	Objectif : savoir réaliser une toilette en toute sécurité, déterminer les besoins d'hygiène, instaurer une relation de confiance et respecter la dignité de la personne	Objectif : comprendre les bases du vieillissement, savoir différencier une situation normale d'une situation pathologique

Mettre en avant les établissements à travers des projets innovants

- Promouvoir des actions innovantes plusieurs fois par an

Promouvoir la visibilité et la communication vers l'extérieur

- Affichage des programmes selon les règles communes
- Utilisation des fiches projets pour soumettre les besoins au service communication
- Travailler sur l'harmonisation du journal interne



VERS UNE PRISE EN SOINS RESPECTUEUSE ET PERSONNALISÉE

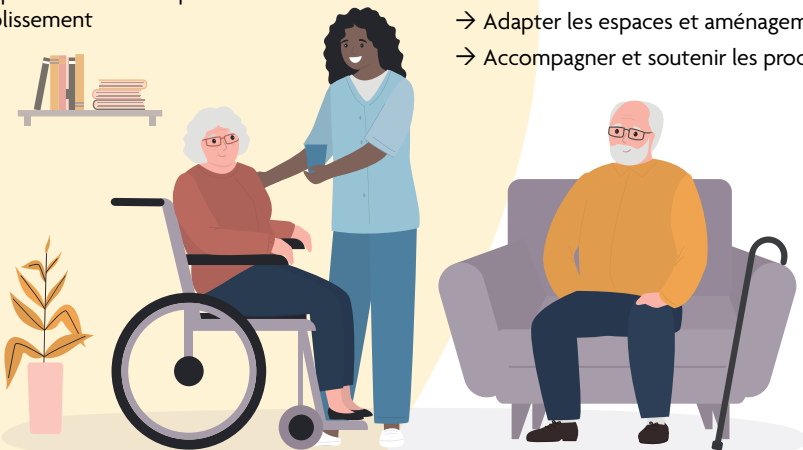
"Prendre soin, c'est faire preuve de patience et de sollicitude, qualités essentielles de l'accompagnant, qui permettent de respecter le rythme de vie et d'action, souvent fortement ralenti, de chacun."
(extrait de la charte d'Ethique et de Bienveillance du CIAS)

L'accompagnement personnalisé de la santé des résidents

- Chaque résident doit avoir un projet de soin cohérent avec son projet de vie, et en être l'acteur
- Informer les résidents des actes de soins réalisés, pour respecter leurs droits et afin qu'ils soient acteurs de leur parcours

Le circuit du médicament

- Un circuit entièrement sécurisé
- Des réévaluations annuelles
- Des protocoles dédiés par établissement



La santé bucco-dentaire

- Etat des lieux bucco-dentaire à l'entrée du résident et suivi régulier
- Sensibiliser professionnels, résidents et proches à l'importance de la santé bucco-dentaire
- Favoriser l'accès aux soins dentaires

Les maladies neurodégénératives

- Mettre en place des suivis réguliers
- Développer des approches spécifiques pour certains troubles (snoezelen, objets transitionnels, toucher/massage, relaxation)
- Adapter les espaces et aménagements
- Accompagner et soutenir les proches et aidants

Les Troubles cognitifs et comportementaux

- Evaluation initiale et suivi des résidents
- Préserver les capacités cognitives, sensorielles et fonctionnelles des résidents, et favoriser leur bien-être par le biais d'activités adaptées.

Les douleurs en EHPAD

- Assurer un suivi systématique des douleurs avec, dès l'entrée, une identification des résidents présentant des douleurs. Désigner un référent douleur par établissement.
- Des réunions pluridisciplinaires pour discuter des cas de douleurs chroniques. Pour les cas complexes, poursuivre le partenariat avec les équipes mobiles de l'hôpital et l'HAD.

Lutter contre la dénutrition

- Dépistage et suivi régulier
- Désignation d'un référent nutrition par établissement.
- Adaptation des repas (saveurs, enrichissement) et de l'environnement du repas.

Soins palliatifs et fin de vie

- Réunions pluridisciplinaires pour examiner les situations complexes de fin de vie
- Désigner un professionnel référent en soins palliatifs et fin de vie.
- Un accompagnement psychologique et un soutien des résidents et de leurs proches

La prévention des chutes

- Repérage des personnes à risque de chute et analyse des besoins des résidents
- Aménagement des espaces de vie
- Analyse des chutes (avec une réflexion collective et pluridisciplinaire) et mettre en place des mesures préventives



CONSTRUIRE UNE CULTURE DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ PARTAGÉE

La démarche qualité est un processus structuré et continu, qui vise à améliorer la prise en charge, la satisfaction des résidents et de leurs proches, et la performance globale de l'organisation

Comment y allons-nous ?

Poursuivre la mise en œuvre de la démarche qualité et gestion des risques

- Mettre en place un plan d'action global pour suivre l'ensemble des actions du projet des établissements

Définir et piloter la politique qualité et de gestion des risques du CIAS

- Formaliser un schéma directeur qualité et acculturer les équipes

Renforcer la sécurité des usagers par la prévention et la gestion des risques individuels et collectifs

- Identifier l'ensemble des risques auxquels sont confrontés nos établissements et développer des plans de gestion afin de les minimiser





UN PROJET ENVIRONNEMENTAL COMMUN

Relever le défi de concilier les enjeux environnementaux avec le bien-être et la sécurité des résidents

Réduire les consommations énergétiques

- Continuer à fournir un service de qualité tout en baissant nos consommations énergétiques (gaz, électricité, déplacements professionnels...)



Avoir une gestion durable des ressources et des déchets

- Consommer plus local
- Réduire le gaspillage alimentaire
- Améliorer la gestion des déchets
- Réduire la consommation d'eau

Développer des projets d'adaptation au changement climatique

- Rafraîchir les établissements (végétalisation, désimperméabilisation)



LES PRESTATIONS HÔTELIÈRES, PILIER DU BIEN-ÊTRE ET DE LA SATISFACTION DES RÉSIDENTS

Préoccupations quotidiennes des résidents, la restauration, la blanchisserie et l'entretien, sont au cœur de nos priorités.

Pour une restauration attractive et adaptée aux besoins des résidents

- Faire des repas un moment de plaisir et de partage et respecter les préférences et besoins de chacun.
- Harmoniser les attentes et les pratiques dans tous les établissements pour garantir un niveau de prestation homogène et structuré.
- Travailler sur les présentations pour des assiettes plus attractives.



UN CADRE DE VIE CONFORTABLE ET SÉCURISÉ

Garantir un cadre de vie confortable et sécurisé passe par une gestion optimale de nos bâtiments

Amélioration du confort et de la sécurité des résidents

- Embellir et adapter les jardins pour les rendre accessibles et agréables aux résidents.
- Harmoniser le système de contrôle et de sécurité pour les résidents.
- Réaliser les travaux de rénovation selon la stratégie patrimoniale du CIAS et du Grand Annecy.



Professionnalisation et optimisation des services techniques et de maintenance

- Uniformiser les pratiques de suivi des interventions de maintenance
- Former les agents techniques dans les domaines clés de la maintenance curative

Pour une gestion optimisée et une qualité renforcée de la blanchisserie

- Améliorer la qualité du service de blanchisserie
- Diminuer les pertes, les délais de marquage, assurer un meilleur suivi des demandes de remboursement.

Pour un entretien structuré et harmonisé

- Harmoniser les pratiques d'entretien entre établissement, pour un service équitable pour tous les résidents
- Améliorer la traçabilité de l'entretien



**CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE (CIAS)**

Ouvert au public du lundi au vendredi
8h30-12h / 13h30-17h30

46 avenue des Iles, Annecy
Tél. : 04 50 63 48 00
cias@grandannecy.fr
www.grandannecy.fr